

compagnies dans des hôpitaux, universités et centres médicaux partout au pays.

C'est là le genre d'emplois que mes amis d'en face dans le Parti libéral et le Nouveau Parti démocratique exhortent le gouvernement à créer, mais lorsque nous déposons un projet de loi qui favorise clairement les investissements dans des postes importants, mon collègue dit que ce n'est pas la bonne façon de s'y prendre. Monsieur le Président, on ne peut tout avoir.

* * *

L'INDUSTRIE DU TRANSPORT AÉRIEN

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg-Sud-Centre): Monsieur le Président, en écoutant les échanges au cours de la période des questions, je me suis souvenu de ce que le premier ministre avait dit lorsqu'il a été élu la première fois. Il a déclaré à l'époque que, dans huit ans, le Canada serait méconnaissable. Il avait raison. Le pays s'est complètement effondré.

Je voudrais poser une question au ministre des Transports à propos d'une autre calamité dont il est responsable. Hier, à la Chambre, le ministre a dit qu'il soutenait les efforts déployés par les employés des Lignes aériennes Canadien pour sauvegarder leurs emplois. Aujourd'hui, on dit qu'il a changé d'idée, qu'il songe maintenant à une proposition de fusion.

Ma question au ministre des Transports est la suivante: Qu'est-ce que le gouvernement entend faire? Il est trop tard pour jouer au ping-pong avec la vie et l'emploi de milliers de travailleurs de l'industrie aérienne. Dans les vingt-quatre heures qui viennent, le gouvernement va-t-il dévoiler son plan d'action pour que nous puissions venir à la rescousse de cette industrie et sauvegarder les emplois de ce secteur, pour que nous puissions avoir quelque chose à défendre quand nous prendrons le pouvoir?

[Français]

L'hon. Jean Corbeil (ministre des Transports): Monsieur le Président, j'affirme très vigoureusement que la prétention du collègue de l'autre côté de la Chambre à l'effet que nous avons changé d'idée ou que j'aurais mentionné que nous avons entrepris une autre démarche est totalement contraire à la vérité. Nous continuons à examiner comment nous pourrions concilier les contraintes fiscales du gouvernement avec notre désir d'appuyer l'effort des employés de *Canadian Airlines* dans le meilleur intérêt de la population du Canada.

[Traduction]

M. Stan Keyes (Hamilton-Ouest): Monsieur le Président, l'inaction du ministre tourne en dérision les em-

ployés dévoués des Lignes aériennes Canadien, la direction et le syndicat de cette entreprise qui ont présenté un projet viable de sauvetage de leur entreprise et des emplois.

Étant donné qu'il est plus que temps d'agir, le ministre cessera-t-il de temporiser et annoncera-t-il qu'il approuve l'offre faite à l'initiative des employés? Oui ou non?

L'hon. Jean Corbeil (ministre des Transports): Monsieur le Président, nous avons dit à maintes reprises que cette offre nous intéressait dans la mesure où elle tiendrait compte des contraintes financières que vit le Canada.

Je demande à nouveau au Parti libéral de nous dire combien de fonds publics ils sont prêts à risquer pour régler cette situation.

* * *

• (1450)

L'INITIATIVE DE LA PROSPÉRITÉ

M. Doug Fee (Red Deer): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et du Commerce extérieur.

À la fin d'octobre, le ministre a reçu les conclusions d'une étude sur la prospérité. Il a fallu un an pour réaliser cette étude qui portait sur l'ensemble du pays. À partir de là, le ministre peut-il nous dire ce que nous allons faire? Le rapport ne semble pas avoir donné lieu à beaucoup de projets, et un grand nombre de mes électeurs ont exprimé leur mécontentement au sujet du coût de cette étude.

Le ministre peut-il nous garantir que les Canadiens en auront pour leur argent de ces dépenses en vertu de l'initiative de la prospérité?

L'hon. Michael Wilson (ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, je suis sûr que les Canadiens se rendront compte qu'ils en ont eu pour leur argent de cette enquête. On a tenu des assemblées dans 186 collectivités d'un bout à l'autre du Canada. Le groupe d'orientation qui a consulté le secteur privé a conçu un plan d'action et fait diverses recommandations auxquelles le premier ministre a fait allusion dans ses déclarations, hier soir. Certaines de ces recommandations ont trait à la formation, d'autres aux partenariats possibles de l'industrie, aux possibilités d'investissement des syndicats et des gouvernements dans des cours de formation pour les Canadiens ou encore aux mesures qu'il faudrait prendre pour améliorer notre rendement dans le domaine de la recherche et du développement, pour accroître nos